



Communiqué des transports scolaires BUSS

publié le 15/05/2020

Dans le cadre de la réouverture de vos établissements scolaires, le réseau BUSS adapte son offre et vous informe des mesures prises à bord des véhicules de transports scolaires :

- Port du masque OBLIGATOIRE dans les transports dès 11 ans
- Mise en place de la distanciation physique à bord des véhicules scolaires (entre 20 et 24 places maximum par véhicule)
- Suspension de la vente de titre à bord
- Montée / Descente par les portes arrière

Les horaires sont modifiés et disponibles sur www.buss-saintes.com

Circulation des lignes du réseau BUSS à compter du lundi 18 mai :

Plan de transport adapté lignes A, B, C :

- Ligne A : Circulation normale
- Ligne B : Circulation normale
- Ligne C : Circulation normale

Plan de transport adapté réseau secondaire :

- Lignes 1, 2, 3, 4 et 5 : Suspendues matin et soir (communes de Saintes, Thénac et Chermignac)
- Lignes 6 à 20 : Circulation Normale
- Pas de circulation le mercredi.

A titre informatif, Plan de transport adapté réseau scolaire Nouvelle-Aquitaine :

- Etablissements scolaires de Saintes : les lignes 3000 et 3007 à 3023 circulent normalement.